

Le Damier de la Succise

Euphydryas aurinia ssp. aurinia (Rottemburg, 1775)

Code Natura 2000 : 1065

- Classe : Insectes
- Ordre : Lépidoptères
- Famille : Nymphalides

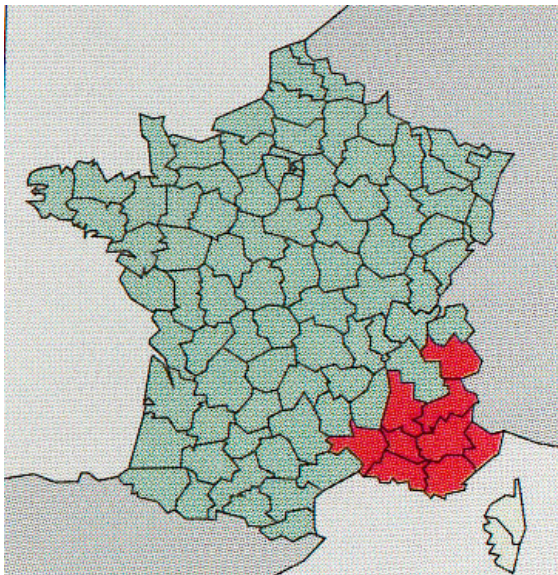
Statut et Protection

- Protection nationale :
Arrêté du 22.07.1993, JO du 24.09.1993
- Directive Habitats : Annexe II et IV
- Convention de Berne : Annexe II



Répartition en France et en Europe

La sous-espèce du Damier de la Succise *E. aurinia aurinia* est la plus représentée en Europe. Elle est présente de la Grande Bretagne, du sud de la Suède et de la Finlande jusqu'en Sibérie. Cette sous espèce est présente dans presque toute la France hors zone méditerranéenne. Elle est présente sur l'ensemble de la région Centre.



Description de l'espèce

Ce papillon est d'une envergure moyenne de 35 mm.

Adultes : les ailes, de couleur générale fauve pâle, présentent un aspect chamarré avec une alternance de taches orangées, noires, blanchâtres à jaunes sur leur face supérieure.

La femelle est de même couleur et généralement plus grande que le mâle.

Chenille : son corps est noir avec de nombreuses spicules très ramifiées. On observe une bande dorsale formée d'un semis abondant de taches blanches et une bande latérale, au niveau des stigmates, formée de grandes macules blanches peu nombreuses. Sa taille est en moyenne de 27 mm au dernier stade larvaire.

Chrysalide : elle est blanche avec des taches noires et oranges.

Biologie et Ecologie

Activité

Vol des adultes : ils ne volent que si le temps est ensoleillé. Dès le passage d'un nuage, l'adulte s'immobilise, ailes relevées. Dès que le soleil réapparaît le papillon étale ses ailes, reste exposé ainsi quelques instants et s'envole vivement.

Reproduction et ponte : L'accouplement dure au minimum 4 à 6 heures. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et la ponte principale s'effectue dans un délai de un à quelques jours après l'accouplement.

Régime alimentaire

Chenille : les plantes-hôtes sont la Succise des prés (*Succisa pratensis*), la Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), la Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*).

Adultes : ils sont floricoles. On les observe sur les anthemis (*Anthemis sp.*), les chardons (*Carduus sp.*), les

centaurées (*Centaurea sp.*), les cirses (*Cirsium sp.*), les globulaires (*Globularia sp.*), les épervières (*Hieracium sp.*), la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), les renoncules (*Ranunculus sp.*), la Bétoine (*Stachys officinalis*), les trigonelles (*Trigonella sp.*)...

Cycle de développement

Cette espèce est monovoltine (une seule génération par an).

Adultes : la période de vol des adultes s'étale sur 3 ou 4 semaines d'avril à juillet.

Œufs : ils sont pondus en paquets successifs sur le dessous des feuilles de la plante hôte. Leur nombre est généralement important lors de la première ponte (jusqu'à 300).

Chenilles : on observe 6 stades larvaires. Les trois premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire édifié par les chenilles sur la plante hôte et déplacé au fur et à mesure de la consommation des feuilles. Elles entrent en diapause à la fin de l'été, au quatrième stade larvaire. La levée de la diapause intervient généralement au printemps et dépend des conditions climatiques. Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit. Très vite, elles se dispersent pour s'alimenter seules au sixième stade larvaire.

Chrysalides : la nymphose a lieu non loin du sol, souvent sur les feuilles de la plante hôte. Elle dure d'une quinzaine de jours à trois semaines et se produit de fin mars au mois de juin ou juillet, en fonction des conditions du milieu.

Caractères écologiques

Cette sous-espèce se rencontre dans des biotopes humides où se croissent ses plantes-hôtes. En région Centre, l'espèce est plus particulièrement inféodée aux prairies fraîches de fauche et de pâture.

A l'échelle d'une région, l'habitat est généralement très fragmenté. Les populations ont une dynamique de type métapopulation avec des processus d'extinction et de recolonisation locales.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Jusqu'à présent les documents tentant de faire un état des populations en France ou en Europe, tenaient compte de l'ensemble des sous espèces d'*Euphydryas aurinia*. Cependant, l'état des populations et les degrés de menace sont très différents selon les sous-espèces. En ce qui concerne *E. aurinia aurinia*, les populations liées aux milieux humides ont fortement déclinées dans toute l'Europe. En région Centre, où sa répartition est lacunaire, ses effectifs sont toujours faibles.

Menaces potentielles

L'assèchement des zones humides dans le cadre d'une urbanisation non maîtrisée et d'une politique agricole locale intensive est un des facteurs de menace le plus important. Ceci provoque une fragmentation importante des habitats potentiels et une isolation des populations.

Les impacts sur les populations de la plante-hôte se répercutent rapidement sur l'espèce : l'amendement des prairies en nitrates qui fait disparaître la Succise, de même que la gestion du milieu par le pâturage ovin qui exerce une forte pression sur la plante.

La fauche pendant la période de développement larvaire peut également être incriminée.

Localisation sur le site

C'est l'abondance locale de l'une de ses plantes-hôtes, la Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*), qui permet de soupçonner la présence de l'espèce sur le site. L'espèce a déjà été observée en bordure de ripisylve à Saint-Père-sur-Loire. L'espèce doit être assez largement répandue bien que sans doute localisée (BINON M., comm. pers.). Le présent DOCOB propose une cartographie des secteurs favorables à l'espèce à tous ses stades de développement.

Principes de gestion conservatoire

Une cartographie des stations où la Scabieuse colombarie est abondante serait à mettre en œuvre sur le site pour dans un premier temps découvrir d'éventuelles populations. Un suivi de celles-ci pourrait ensuite être mis en place.

En termes de gestion, la mise en place d'un système de fauche compatible avec le maintien de l'espèce apparaît la mesure de gestion la plus intéressante pour les populations françaises, mais des expérimentations de pâturage bovin peuvent aussi être menées.